



**Organe subsidiaire de conseil scientifique
et technologique**

Cinquante-neuvième session

Émirats arabes unis, 30 novembre-6 décembre 2023

Point 7 de l'ordre du jour

**Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le
relèvement du niveau d'ambition en matière
d'atténuation et l'application des mesures
correspondantes visé dans la décision 4/CM.4**

**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Cinquante-neuvième session**

Émirats arabes unis, 30 novembre-6 décembre 2023

Point 7 de l'ordre du jour

**Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le
relèvement du niveau d'ambition en matière
d'atténuation et l'application des mesures
correspondantes visé dans la décision 4/CM.4**

**Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le relèvement
du niveau d'ambition en matière d'atténuation
et l'application des mesures correspondantes
visé dans la décision 4/CM.4**

Projet de conclusions proposé par les Présidents

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) ont examiné des questions relatives au programme de travail de Charm el-Cheikh sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation et l'application des mesures correspondantes visé dans la décision 4/CM.4.
2. Le SBSTA et le SBI sont convenus de transmettre ces questions à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris à sa cinquième session, afin que celle-ci formule des orientations supplémentaires en tenant compte du projet de texte¹ établi par les cofacilitateurs sur ce point de l'ordre du jour.

¹ Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/635372>.

